vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

YANNICK BOLLORÉ

Président du Conseil de Surveillance

vivendi

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

ARNAUD DE PUYFONTAINE

Président du Directoire

vivendi

LE PORTEFEUILLE DE PARTICIPATIONS

Actifs non cotés

GAMELOFT

• 100 % •

Actifs cotés

UNIVERSAL MUSIC GROUP

• 9,9 % •

Banijay Group

• 19,2 % •

Lagardère

• 13,4 % •

MFE MEDIAFOREUROPE

• 15,9 % •

PRISA

• 11,2 % •

GAMELOFT : UNE TRANSFORMATION STRATÉGIQUE RÉUSSIE

Une présence multiplateforme complète

L'AMBITION DE V COLLECTION :
DEVENIR LA RÉFÉRENCE DES CONTENUS MÉDIAS ET CULTURELS DU LUXE

V COLLECTION

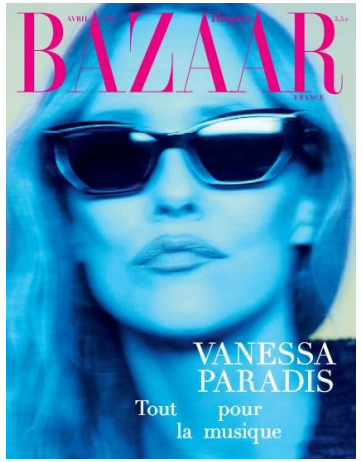

vivendi

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

FRANÇOIS LAROZE

Directeur financier

vivendi

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE VIVENDI 2025

vivendi

CHIFFRES CLÉS 2025

	2025	2024
Portefeuille d'actifs cotés	**5,5 Mds€**	**6,9 Mds€**
Dont cessions de titres nets des achats	(1,1) Md€	-
Dont variations de valeurs	(0,3) Md€	-
Prêt à Lagardère	0,45 Md€	0,50 Md€
Endettement financier net [1]	**(1,5) Md€**	**(2,6) Mds€**
Chiffre d'affaires	307 M€	297 M€
EBITA	**45 M€**	**(1) M€**
Résultat net, part du groupe	**20 M€**	**(6 004) M€**

(1) Hors « autres passifs » de 201 M€ au 31 décembre 2025 et de 311 M€ au 31 décembre 2024 . Les « autres passifs » comprennent les provisions sur avantages du personnel (136 M€ au 31 décembre 2025 et 163 M€ au 31 déc. 2024), la valeur intrinsèque des droits de cession d'actions Lagardère, échus le 15 juin 2025 (47 M€ au 31 déc. 2024), ainsi que les coûts de transaction non récurrents engagés dans le cadre de la scission de Vivendi et restant à payer.

vivendi

EBITA 2025 PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	2025	2024
Gameloft	15	8
Corporate / Fondation Vivendi (2024)	(99)	(131)
Quote-part de résultat d'Universal Music Group	129	122
EBITA du Groupe	**45**	**(1)**

COMPTE DE RÉSULTAT 2025

(en millions d'euros)	2025	2024
Chiffre d'affaires	**307**	**297**
EBITA	**45**	**(1)**
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(27)	(167)
Accord transactionnel avec l'ensemble des investisseurs institutionnels	na	(96)
Résultat opérationnel (EBIT)	**18**	**(264)**
Coût du financement	(73)	41
Produits perçus des participations financières	94	83
Autres charges et produits financiers	(18)	(40)
Impôt sur les résultats	(3)	(3)
Résultat net des activités poursuivies	**18**	**(183)**
Résultat net des activités cédées	**2**	**(5 709)**
Intérêts minoritaires	-	(112)
Résultat net, part du Groupe	**20**	**(6 004)**
Résultat net, part du groupe par action (en €)	**0,02€**	**(5,96)€**

na : non applicable

vivendi

PARTICIPATIONS COTÉES ET DIVIDENDES REÇUS EN 2025

Au 31 décembre 2025	Nombre d'actions détenues *(en millions)*	% d'intérêt	Cours de bourse *(€/action)*	**Valeur de marché** *(en M€)*
UMG (Mise en équivalence opérationnelle)	181,799	9,91 %	22,23	4 041
Banijay Group	81,139	19,17 %	8,30	673
Lagardère	18,954	13,38 %	18,94	359
MediaForEurope (1)	112,419	15,92 %	na	405
dont Actions A	*56,210*		*3,09*	*174*
dont Actions B	*56,209*		*4,11*	*231*
Prisa	150,908	11,19 %	0,36	54
Total portefeuille de participations cotées (2)				**5 532**
dont cession de titres, nets des achats :				***1 053***
- cession Telecom Italia				*1 104*
- cession de Telefonica				*251*
- cession Banijay Group				*2*
- acquisition Lagardère				*(296)*
- Prisa				*(8)*
Total dividendes reçus des participations (3)				**158**

(1) Le 8 septembre 2025, MediaForEurope a réalisé une augmentation de capital de 127 003 milliers d'actions de catégorie "A" portant son capital à un total de 705 012 milliers d'actions. Au 31 décembre 2025, le nombre d'actions détenues par Vivendi est inchangé par rapport au 31 décembre 2024.

(2) N'intègre pas la valeur d'Equity de Gameloft (258 M€) et les actions auto-détenues (83 M€)

(3) Intègre les dividendes reçus des participations non consolidées pour 64 M€ (dont Banijay Group pour 29 M€, MediaForEurope pour 30 M€ et Lagardère pour 5 M€), ainsi que ceux reçus d'UMG (95 M€) mise en équivalence opérationnelle.

vivendi

CHIFFRES CLÉS

En millions d'euros	2025	2024	Δ organique (%)
PC et consoles	144	124	+17 %
Mobile	135	148	-8 %
BtoB	24	21	+15 %
Total chiffre d'affaires	**303**	**293**	**+4 %**
EBITA hors charges de restructuration	19	14	+43 %
Charges de restructuration	4	6	
EBITA	**15**	**8**	**x2,1**

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En millions d'euros)

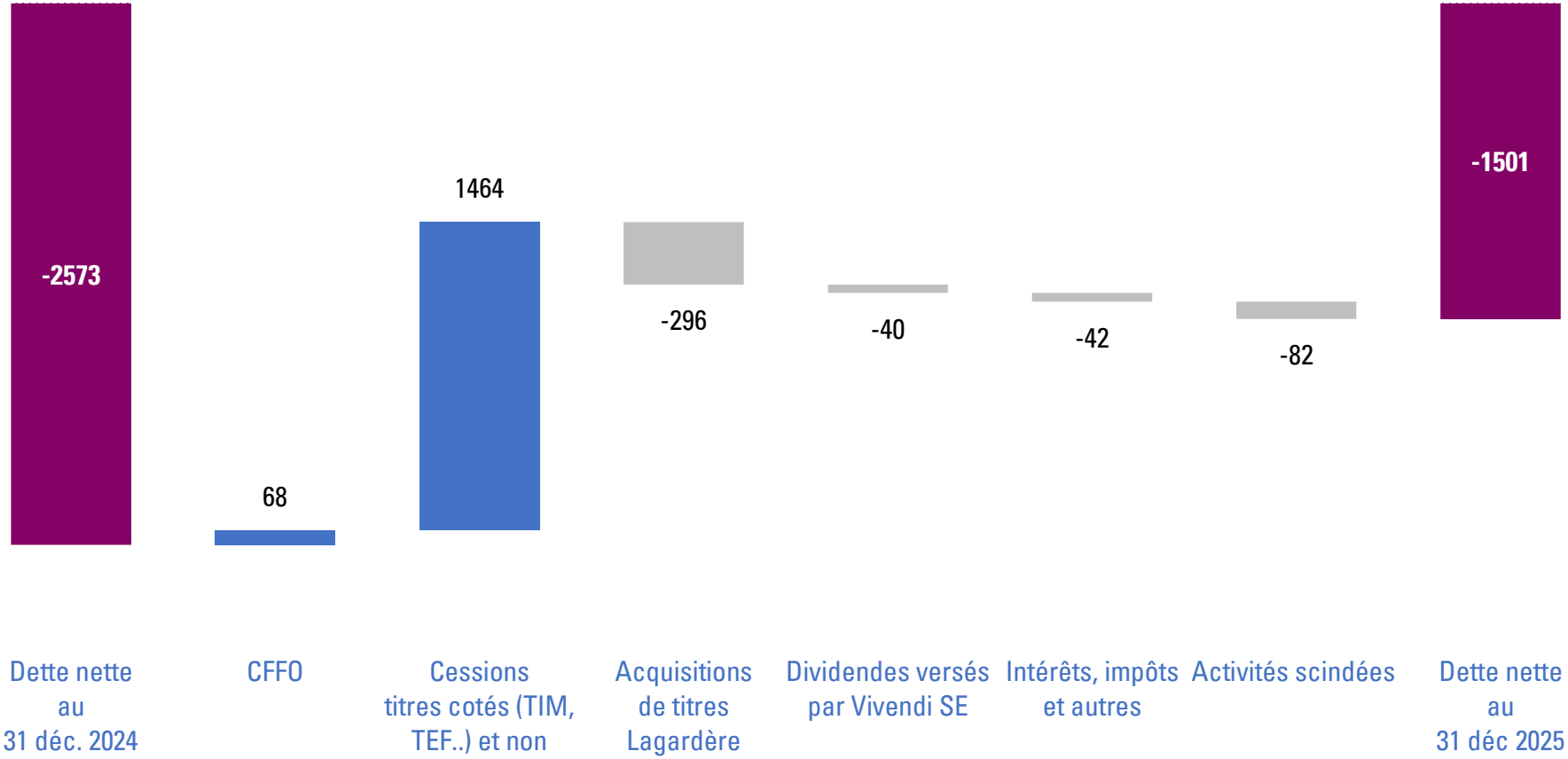

vivendi

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE

Au 31 décembre

En Millions d'euros	2025	2024
Trésorerie disponible	**200**	**74**
Accords bilatéraux de financement structurés	(1 350)	(2 000)
Titres négociables à court terme	(352)	(450)
Comptes courants et autres dettes	1	(197)
Dette financière brute	**(1 701)**	**(2 647)**
Endettement financier net	**(1 501)**	**(2 573)**
Capitaux propres, part du groupe	**4 704**	**4 592**

RÉSULTAT SOCIAL DE VIVENDI SE 2025 ET DIVIDENDE

vivendi

RÉSULTAT SOCIAL 2025

En millions d'euros	2025
Résultat d'exploitation	**(92)**
Résultat financier	**527**
Dividendes reçus	*158*
dont impact cession titres Telecom Italia	*204*
dont plus-value de cession GVA	*286*
dont autres mouvements des provisions financières	*(61)*
dont coût net du financement	*(51)*
dont autres charges et produits financiers	*(9)*
Impôt sur les résultats	**11**
Résultat net	**446**

PROPOSITION DE DIVIDENDE ORDINAIRE 2025

- ✓ Dividende ordinaire proposé de **0,04 € par action** au titre de 2025*
- ✓ Montant global de **40 M€**
- ✓ **Rendement supérieur à 1,5 %**

* Détachement du coupon le 22 avril 2026 et mise en paiement à compter du 24 avril 2026.

vivendi

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE
AU 31 MARS 2026

vivendi

PARTICIPATIONS COTÉES AU 31 MARS 2026

(en millions d'euros)	Nombre d'actions détenues *(en millions)*	% d'intérêt	**Valeur de marché**
UMG	181,799	9,91 %	3 024
Banijay Group	80,934	19,12 %	684
MediaForEurope	112,419	15,92 %	331
Lagardère	18,954	13,38 %	341
Prisa	150,908	11,19%	45
Portefeuille de participations cotées au 31 mars 2026			**4 426**
Valeur du portefeuille au 31 décembre 2025			5 532
Variation du portefeuille depuis le 1er janvier 2026			(1 104)
Dont variation du cours d'UMG			*(1 017)*
Dont variation du cours de MFE			*(73)*
Dont variation du cours de Lagardère			*(18)*
Dont variation du cours de Banijay Group			*+12*

PARTICIPATIONS COTÉES AU 20 AVRIL 2026

(en millions d'euros)	Nombre d'actions détenues *(en millions)*	% d'intérêt	**Valeur de marché**
UMG	181,799	9,89 %	3 705
Banijay Group	80,916	19,12 %	686
MediaForEurope	112,419	15,92 %	395
Lagardère	18,954	13,38 %	354
Prisa	150,908	11,19%	47
Portefeuille de participations cotées au 20 avril 2026			**5 188**
Valeur du portefeuille au 31 décembre 2025			5 532
Variation du portefeuille depuis le 1er janvier 2026			(344)
Dont variation du cours d'UMG			*(336)*
Dont variation du cours de MFE			*(10)*
Dont variation du cours de Lagardère			*(5)*
Dont variation du cours de Banijay Group			*+13*

vivendi

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1ER TRIMESTRE 2026

En millions d'euros	T1 2026	T1 2025	Δ (%)	Δ à taux de change et périmètre constants
Gameloft	68	68	-0,7 %	+1,3 %
Autres	1	1		
Chiffre d'affaires du Groupe	**69**	**69**	**-0,7 %**	**+1,3 %**

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

CÉLINE MERLE-BÉRAL

Directrice de la Stratégie Ressources Humaines et Culture d'entreprise

vivendi

2 535 COLLABORATEURS DANS 19 PAYS

vivendi

NOTRE PROGRAMME RSE

vivendi
CREATION
FOR THE FUTURE

vivendi CREATION FOR THE PLANET

vivendi CREATION FOR SOCIETY

vivendi CREATION WITH ALL

MSCI A

vivendi
CREATION
FOR THE PLANET

CONTRIBUER À ENRAYER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

-27 %

Émissions de CO2 liées à nos activités (scopes 1,2,3)

78 % **+ 15 POINTS**

Électricité renouvelable

Résultats 2025 par rapport à 2024

vivendi CREATION FOR SOCIETY

INSPIRER LE CHANGEMENT À TRAVERS LA CULTURE

6

Associations partenaires

350

Bénéficiaires

La Seine Musicale
(22 novembre 2025)

vivendi
CREATION WITH ALL

ŒUVRER POUR UN MONDE PLUS INCLUSIF

29 % **+ 5 POINTS VS MARCHÉ**
Part des femmes chez Gameloft

1,1 % **+ 0,2 POINT VS 2024**
Part mondiale de l'emploi de personnes en situation de handicap dans le groupe

Résultats 2025

ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES SALARIÉS VERS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

40 %
Salariés formés

1 430
Heures de formations

Résultats 2025

vivendi

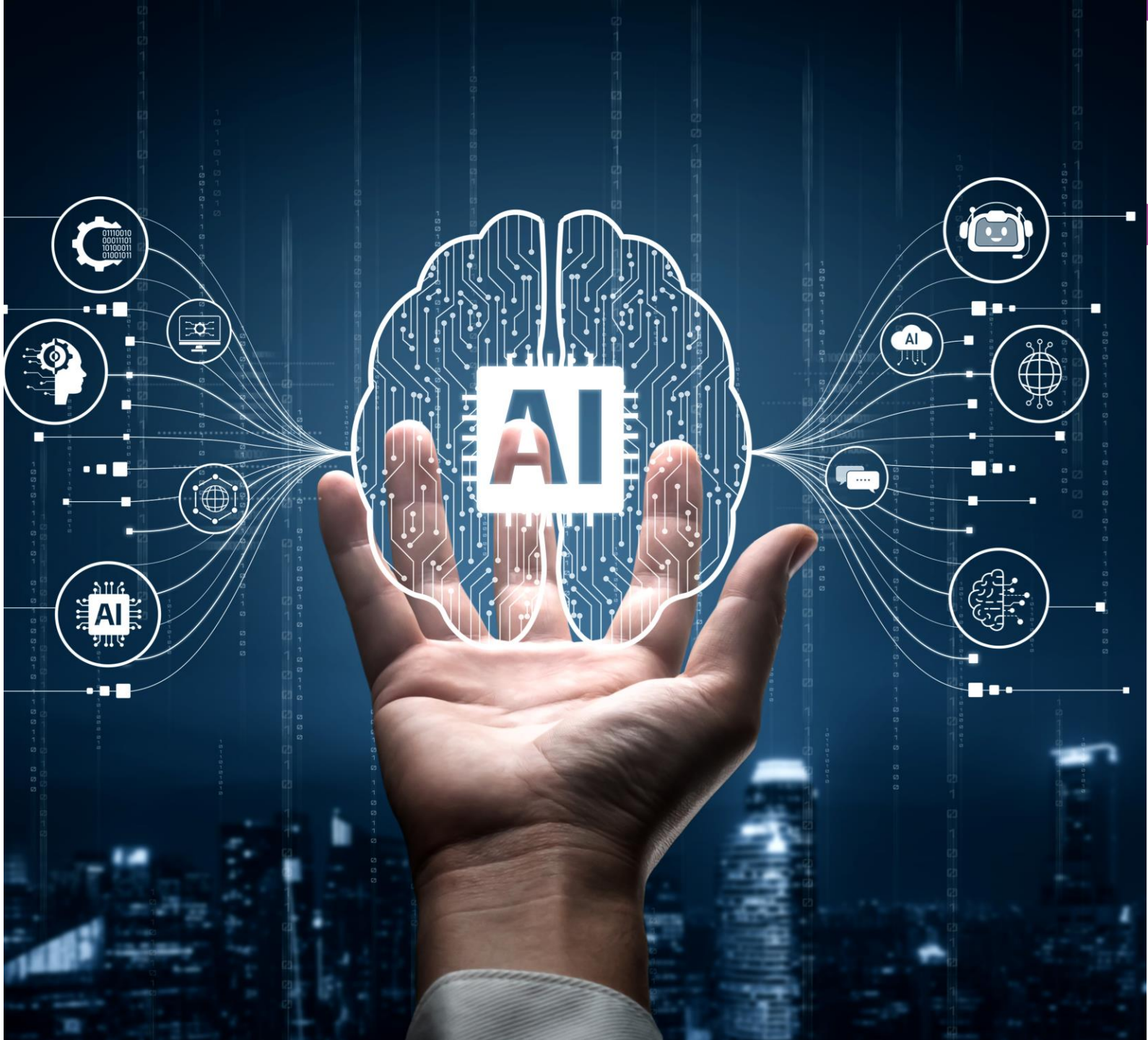

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

CATHIA LAWSON-HALL

Présidente du Comité d'Audit et de Durabilité

vivendi

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

JEAN-FRANCOIS BALOTEAUD

Commissaire aux comptes, Grant Thornton

vivendi

MISSION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Objectif

Conformément aux normes d'exercice professionnel, obtenir une assurance raisonnable sur la sincérité et la régularité des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2025 et vérifier que ceux-ci ne comportent pas d'anomalie significative.

Information des organes de direction et de gouvernance

- Synthèse de nos travaux au Directoire réuni le 9 mars 2026.
- Synthèse de nos travaux au Comité d'Audit et de Durabilité réuni le 9 mars 2026.
- Présentation de notre projet d'opinion au Conseil de Surveillance réuni le 12 mars 2026.

MISSION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

NOS PRINCIPALES MISSIONS SONT :

La certification des comptes annuels 2025 de la société Vivendi SE

Page 309 du Document d'Enregistrement Universel 2025 :

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

La certification des comptes consolidés 2025 de la société Vivendi SE

Page 236 du Document d'Enregistrement Universel 2025 :

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS 2025 DE VIVENDI SE

Opinion sur les comptes

Rapport sur les comptes annuels en page 309 du Document d'Enregistrement Universel 2025, objet de la 1re résolution.

Certification sans réserve des comptes annuels.

Nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note 1.1 de l'annexe des comptes annuels, intitulée *Principes généraux et changement de méthode.*

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La justification de nos appréciations et les points clés de l'audit portent, pour les comptes annuels, sur les estimations et les jugements retenus pour :

- l'évaluation des participations et titres immobilisés de l'activité du portefeuille, autres titres immobilisés ainsi que les avances en compte courant.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2025 DE VIVENDI SE

Opinion sur les comptes

Rapport sur les comptes consolidés en page 236 du Document d'Enregistrement Universel 2025, objet de la 2e résolution,

Certification sans réserve des comptes consolidés.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La justification de nos appréciations et les points clés de l'audit portent, pour les comptes consolidés, sur les estimations et les jugements retenus pour :

- l'évaluation de l'écart d'acquisition alloué à l'unité génératrice de trésorerie Gameloft.

Autres vérifications spécifiques

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion et celles relevant d'autres obligations légales et réglementaires.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Rapport spécial sur les conventions réglementées en page 337 du Document d'Enregistrement Universel 2025, objet de la 3e résolution,

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la résolution soumise à votre vote.

Nouvelles conventions 2025

Il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2025

La convention autorisée par le Conseil de surveillance du 28 juillet 2021 et approuvée par l'Assemblée générale du 25 avril 2022 s'est poursuivie :

- Conclusion par votre société d'un pacte d'actionnaires de la société Universal Music Group N.V. (UMG) avec Compagnie de l'Odet, Compagnie de Cornouaille et le consortium mené par Tencent dans le cadre de la distribution de 59,87 % du capital d'UMG aux actionnaires de votre société le 21 septembre 2021.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, sans exécution au cours de l'exercice écoulé

La convention autorisée par le Conseil de surveillance du 3 mai 2021 et approuvée par l'Assemblée générale du 22 juin 2021 n'a pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé :

- Convention conclue entre Vivendi SE et Compagnie de l'Odet dans le cadre des négociations transactionnelles avec les sociétés Mediaset et Fininvest.

RAPPORTS ÉMIS AU TITRE DES RÉSOLUTIONS À TITRE EXTRAORDINAIRE

Autres rapports émis dans le cadre des résolutions à titre extraordinaire

Pas d'observation à formuler sur les rapports émis relatifs aux autorisations et aux délégations de pouvoir ou de compétence proposées à l'effet :

- d'annuler les actions propres acquises dans la limite de 10 % du capital social de votre société, objet de la 17e résolution ;
- de décider une émission d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de votre société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés et retraités adhérents à un plan d'épargne groupe, objet de la 18e résolution ;
- de décider une émission d'actions réservée, avec suppression du droit préférentiel de souscription, aux adhérents d'un plan d'épargne dans le cadre d'un plan d'épargne groupe international, objet de la 19e résolution.

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

PHILIPPE BÉNACIN

Vice-Président du Conseil de surveillance ;
Président du Comité de gouvernance, nomination et rémunération

vivendi

RÉMUNÉRATION 2025 DES MANDATAIRES SOCIAUX (5e à 10e résolution)

- Vote global pour l'ensemble des mandataires sociaux de Vivendi (5e résolution)
- Rémunération du Président du Conseil de surveillance (6e résolution)
- Rémunération du Président du Directoire (7e résolution)
- Rémunération des membres du Directoire (8e à 10e résolution)

vivendi

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR 2026
(11e à 13e résolution)

PRÉSIDENT ET MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
(11e résolution)

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
(12e résolution)

MEMBRES DU DIRECTOIRE
(13e résolution)

- **Maintien des améliorations apportées depuis plusieurs années, notamment :**
  - Aucune attribution d'actions Vivendi au titre de la performance boursière si celle-ci est inférieure à la médiane de l'indice de référence (SBF 120)
  - Aucune compensation entre les résultats des critères de performance
- **Maintien de la différenciation des critères d'évaluation de la performance à court terme (bonus annuel) et à long terme (attribution d'actions de performance)**

vivendi

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE
(14e à 15e résolution)

CONSEIL DE SURVEILLANCE

- Renouvellement de Mme Maud Fontenoy (14e résolution)
- Ratification de la cooptation de M. Bernard Osta (15e résolution)

Taux d'indépendance	Taux de mixité
67 %	50 %

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

ALEXANDRE DE ROCHEFORT

CEO Gameloft

vivendi

GAMELOFT EN BREF

1. UNE SOCIÉTÉ DE JEU VIDÉO INTERNATIONALE ET INTÉGRÉE
2. UN CATALOGUE DE JEUX DIVERSIFIÉ ET DES FRANCHISES INTERNES ET EXTERNES FORTES
3. UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION ET UN SAVOIR-FAIRE MULTIPLATEFORME UNIQUE
4. DES COÛTS DE CRÉATION ET DE MAINTENANCE DU CATALOGUE TRÈS COMPÉTITIFS

UN TERRAIN DE JEU MONDIAL

2 876 EMPLOYÉS

10 STUDIOS DE PRODUCTION

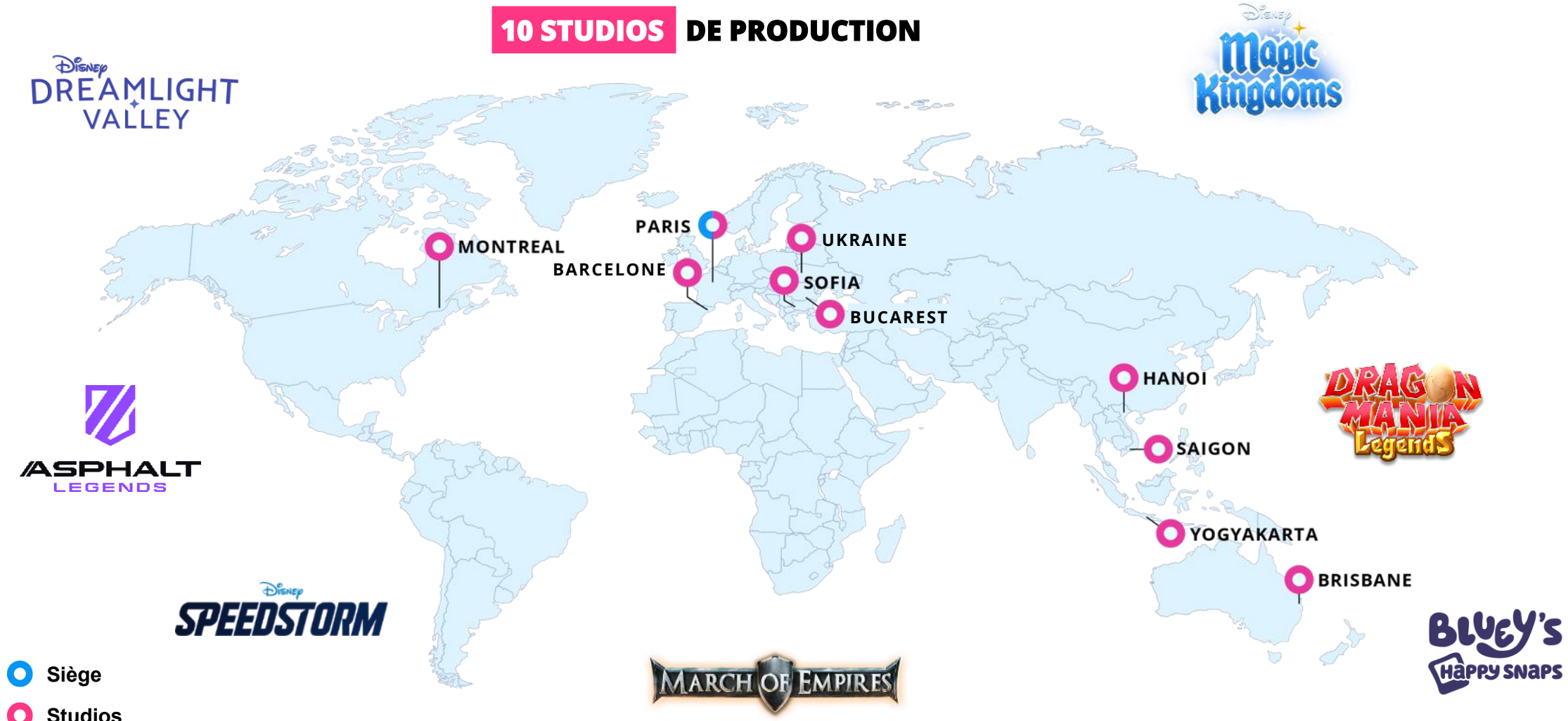

PERFORMANCE 2025

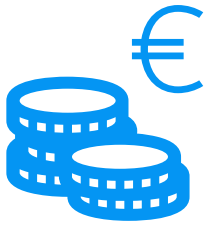

CA

303M€

+4 %

Marge brute

203M€

+3 %

EBITA

15M€

+88 %

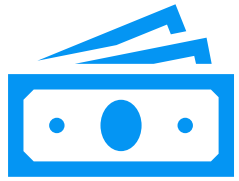

Cash-flow opérationnel

31M€

+44 %

AGRÉGATS FINANCIERS | 2023-2025

Une forte progression des profits et cash-flows opérationnels depuis 2023

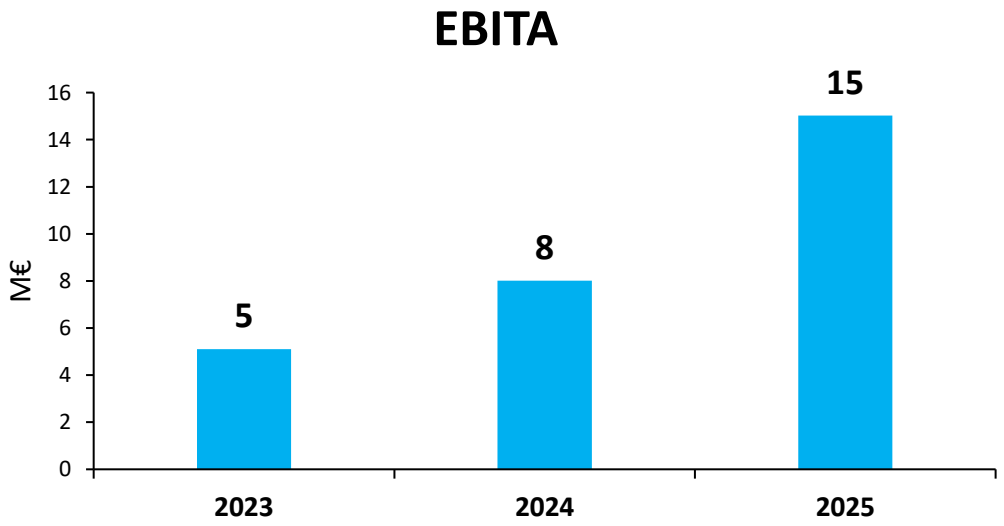

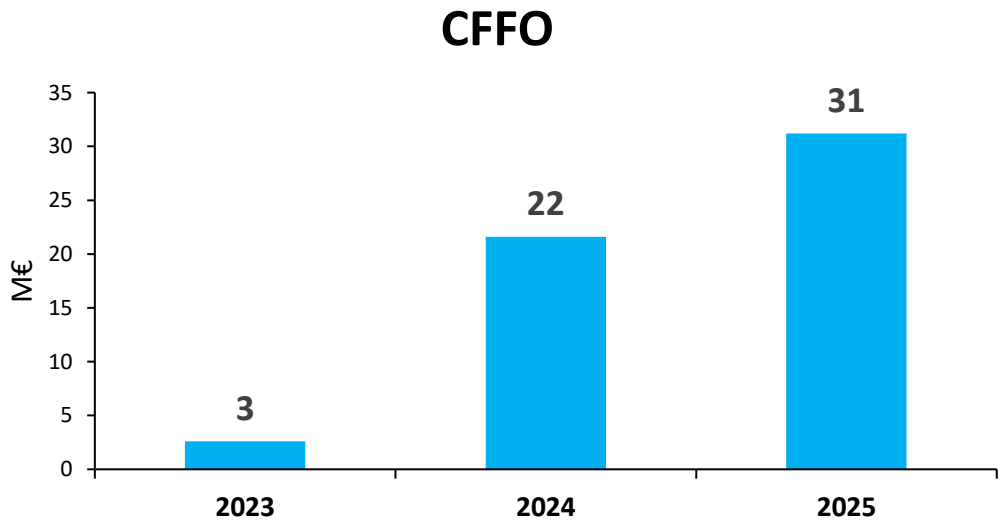

LE MEILLEUR LINE-UP DE CRÉATION DE L'HISTOIRE DE GAMELOFT

Nickelodeon Extreme Tennis: Next!
Edition | Studio externe

PC/Consoles | Sport Arcade
Mai 2026

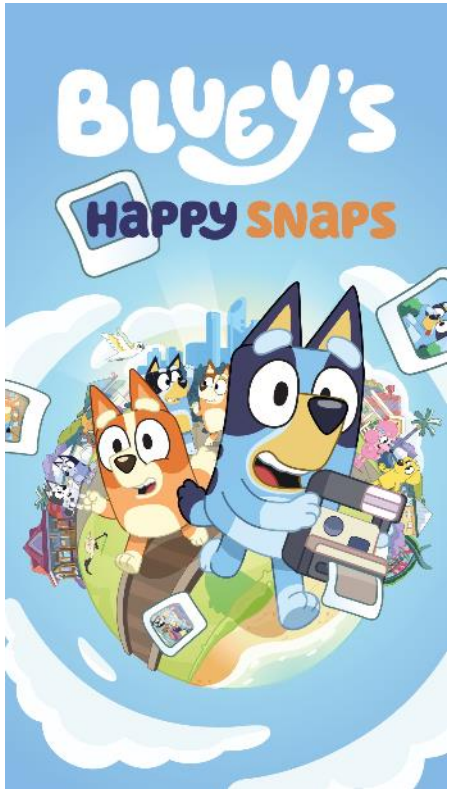

Bluey's Happy Snaps

Gameloft Brisbane

PC/Consoles | Kids
Automne 2026

Dungeons & Dragons

Gameloft Montréal

PC/Consoles | Survival-craft
Septembre 2027 (EA)

+ 5 jeux non annoncés
en cours de développement

2026 → 2028

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

FRÉDÉRIC CRÉPIN

Secrétaire Général du Groupe

vivendi

QUESTIONS / RÉPONSES

vivendi

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

FRÉDÉRIC CRÉPIN

Secrétaire Général du Groupe

vivendi

VOTE DES RÉSOLUTIONS ET SYNTHÈSE DES VOTES EXPRIMÉS PAR CORRESPONDANCE ET PAR INTERNET

vivendi

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice 2025

RÉSOLUTIONS

DEUXIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice 2025

RÉSOLUTIONS

TROISIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

RÉSOLUTIONS

QUATRIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Affectation du résultat de l'exercice 2025, fixation du dividende et de sa date de mise en paiement

RÉSOLUTIONS

CINQUIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 I. du Code de commerce figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise

RÉSOLUTIONS

SIXIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025 ou attribués au titre du même exercice à M. Yannick Bolloré, Président du Conseil de surveillance

RÉSOLUTIONS

SEPTIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025 ou attribués au titre du même exercice à M. Arnaud de Puyfontaine, Président du Directoire

RÉSOLUTIONS

HUITIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025 ou attribués au titre du même exercice à M. Frédéric Crépin, membre du Directoire

NEUVIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025 ou attribués au titre du même exercice à M. François Laroze, membre du Directoire

RÉSOLUTIONS

DIXIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2025 ou attribués au titre du même exercice à Mme Céline Merle-Béral, membre du Directoire

RÉSOLUTIONS

ONZIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation de la politique de rémunération du Président et des membres du Conseil de surveillance, pour l'exercice 2026

DOUZIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire, pour l'exercice 2026

TREIZIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Approbation de la politique de rémunération des membres du Directoire, pour l'exercice 2026

RÉSOLUTIONS

QUATORZIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Renouvellement de Mme Maud Fontenoy en qualité de membre du Conseil de surveillance

RÉSOLUTIONS

QUINZIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Ratification de la cooptation de M. Bernard Osta en qualité de membre du Conseil de surveillance

RÉSOLUTIONS

SEIZIÈME RÉSOLUTION
(à titre ordinaire)

Autorisation donnée au Directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions dans la limite de 10 % du capital

RÉSOLUTIONS

DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION
(à titre extraordinaire)

Autorisation donnée au Directoire en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans la limite de 10 % du capital

RÉSOLUTIONS

DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION
(à titre extraordinaire)

Délégation consentie au Directoire en vue de décider d'augmenter le capital social au profit des salariés et retraités adhérents au Plan d'épargne groupe, sans maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

RÉSOLUTIONS

DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION
(à titre extraordinaire)

Délégation consentie au Directoire en vue de décider d'augmenter le capital social au profit de salariés de filiales étrangères de Vivendi adhérents au Plan d'épargne groupe international de Vivendi ou pour les besoins de mise en place de tout mécanisme équivalent, sans maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

RÉSOLUTIONS

VINGTIÈME RÉSOLUTION
(à titre extraordinaire)

Modification de l'article 10-4. des statuts relative aux prises de décisions par consultation écrite du Conseil de surveillance

RÉSOLUTIONS

VINGT-ET-UNIÈME RÉSOLUTION
(à titre extraordinaire)

Mise en harmonie de l'article 16-4. des statuts relative aux modalités de participation aux assemblées générales pour tenir compte des nouvelles dispositions réglementaires

RÉSOLUTIONS

VINGT-DEUXIÈME RÉSOLUTION
(à titre extraordinaire)

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

vivendi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

21 avril 2026